

Comment accompagner les agents en arrêts maladie ?

La prévoyance est un sujet mal maîtrisé par les agents publics, mais perçu comme relevant des mutuelles identifiées en tant qu'acteurs majeurs du domaine. Bien que les fonctionnaires actifs et retraités soient en mesure de définir des thématiques rattachées à la prévoyance telles que santé et maladie (23%), anticipation des risques (20%), indemnités et revenus (15%). Ils ne sont en revanche qu'1 sur 2 à reconnaître la définition de la prévoyance et une partie de l'échantillon confond prévoyance et prévention (18%).

L'effort de pédagogie et l'accompagnement des mutuelles doit être constant.

Les arrêts maladie, l'incapacité ou encore l'invalidité, sont des sujets essentiels. Un accompagnement est donc nécessaire en amont de la survenue jusqu'au retour à l'emploi. Près de 1 agent actif sur 5 déclare avoir déjà bénéficié d'actions de prévention ou dépistages pour prévenir les arrêts de travail. La prévention est un maillon essentiel dans la prise en charge des agents publics avant que le risque ne survienne. 44% des agents à avoir subi une baisse de revenus. Pourtant moins d'un fonctionnaire sur quatre déclare avoir été accompagné pendant son arrêt maladie.

Dans un contexte d'augmentation des arrêts de travail et de leur durée, tant dans la fonction publique que dans le secteur privé. Une coordination entre services RH, employeurs, mutuelles et organismes mutualistes pour accompagner les agents en arrêt maladie paraît indispensable pour endiguer cette « tendance haussière » aux effets humains et financiers importants.

**Enquête réalisée du 12 au 26 octobre 2023, auprès d'un échantillon de 1 000 fonctionnaires actifs représentatifs de la population des fonctionnaires. Un terrain parallèle a été mené auprès de 100 retraités de la fonction publique.*